

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 93.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 10 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. HAYAT-LAPITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Juillet 1881.

Chronique générale.

LES PARTIS CONSERVATEURS ET LA CAMPAGNE ELECTORALE.

Nous pouvons donner les renseignements les plus précis sur l'état des partis conservateurs relativement à la prochaine campagne électorale.

Le parti légitimiste se divise en deux comités: L'un de ces comités est présidé par le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, et ses fonds sont recueillis par la caisse de l'Union générale.

Le second comité légitimiste, qui a pour président M. le sénateur Baragnon, et pour vice-président M. du Demoine, a concentré ses ressources au Crédit de France.

Les bonapartistes sont divisés en deux camps: impérialistes et jérômistes.

Les impérialistes sont en pleine débâcle; ils n'existent plus comme parti; ils n'ont plus, disent-ils, d'intérêts dynastiques à soutenir.

Quant au parti, ou plutôt groupe jérômiste, quoique l'on y voie quelques personnages très-remuants, il est facile de constater qu'il ne renferme pas un homme capable d'organiser les cadres et de conduire sûrement la campagne.

disposé à faire de grands sacrifices d'argent. La princesse Mathilde serait volontiers généreuse, mais elle désirerait un comité ouvert, et le prince ne veut pas en entendre parler.

Reste le parti orléaniste qui ne s'organiserait pas afin de ménager la chèvre et le chou, et dont les candidats sont aussi bien disposés à renverser la République qu'à la soutenir.

De ce côté aussi, il n'y a que des candidatures personnelles.

Les dépêches nous ont appris l'incident fâcheux qui s'est produit à Galata, au milieu même de Constantinople.

Le 14 juillet était pour les navires français le jour de la fête nationale, et pour les Turcs le jour anniversaire de la naissance du Sultan.

C'est ce qui a fait le Pérel, navire français commandé par le capitaine Roustan.

Mais le vaisseau turc, mouillé dans les mêmes eaux, non-seulement se dispensa de hisser le pavillon français, mais refusa même de tirer la salve réglementaire de 21 coups de canon.

Aux réclamations de notre chargé d'affaires, l'amirauté ottomane a répondu que le pavillon français avait été hissé à Therapia, mais que pour la salve « les instructions avaient été envoyées trop tard »!

Cette réponse ne fait qu'aggraver l'affront fait à notre drapeau. Car il ne s'agissait pas seulement de hisser notre pavillon à Therapia, mais bien à Galata, pour répondre à la politesse de la marine française; et, pour la salve qui est réglementaire, il n'y avait pas besoin d'attendre des instructions.

Nous ne savons comment se dénouera cet incident. Mais il est clair pour tout le monde que ce manque aux usages internatio-

tionaux dans un jour de fête réciproque ateste plus que tout autre fait le mauvais vouloir de la Porte à notre égard.

Qu'on rapproche cet incident du langage de la presse de Constantinople qui prêche la guerre contre nous, de l'attitude du Divan qui pense toujours à envoyer des vaisseaux et des troupes à Tripoli, et l'on comprendra que la Porte, irritée contre notre gouvernement depuis les affaires de Grèce, fait à cette heure cause commune avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie pour nous créer de graves embarras en Afrique.

A qui la faute, si ce n'est à notre gouvernement qui, dans ses folles sympathies philhelléniques, a froissé profondément la Sublime-Porte, et qui est allé de gaieté de cœur au-devant des difficultés?

L'Agence Havas publie la note suivante:

« Quelques journaux ont parlé d'agents du gouvernement français à l'étranger qui ne se seraient pas conformés aux instructions qu'ils avaient reçues pour la célébration de la fête nationale du 14 juillet.

« S'il en est un dans ce cas, on peut être assuré que la fermeté de M. le ministre des affaires étrangères ne se trouvera pas en défaut. »

Plusieurs villes, notamment Bourges, Evreux, Caen, Limoges, offrent à l'Etat des subventions pour obtenir l'installation d'une école d'arts et métiers. (Estafette.)

Nous lisons dans la Justice, journal officieux:

« La situation s'aggrave en Afrique: D'un côté, d'après les dépêches, l'armée tunisienne s'insurge, et veut aller retrouver les révoltés.

« D'autre part, nous recevons de notre correspondant particulier une dépêche qui nous annonce des événements tellement graves, qu'il n'a pas voulu la préciser avant d'avoir vérifié ses informations.

« Ce qui ferait croire que les faits sont en effet très-graves, c'est l'absence complète de nouvelles d'Algérie, aujourd'hui, à l'Agence Havas.

« Il serait temps que la Chambre fit la lumière. »

Le langage de la République française permet aussi de craindre de mauvaises nouvelles.

Entendu dans les couloirs de la Chambre:

M. Marcellin Pellet, rencontrant M. Janvier de la Motte, qui a demandé le remplacement de M. Albert Grévy, lui dit:

« — Le discours que vous avez prononcé tout à l'heure retardera d'un mois la retraite du gouverneur général.

« — Je prends acte de cette parole, a répondu M. Janvier de la Motte; elle me confirme dans l'opinion que les républicains font passer leurs intérêts personnels avant les intérêts du pays. »

Le Président de la République a reçu une lettre signée de trois cents paysans de Béziers et des environs, qui demandent pour quoi l'on a refusé un crédit pour secourir les cultivateurs ruinés par le phylloxera et par la perte de leurs bestiaux, quand on a voté 590,000 fr. pour la cérémonie du 14 juillet. (Français.)

Les Mousquetaires au couvent.

On sait qu'un article de la loi du 3 juillet 1877, sur les réquisitions, rédigé dans le même sens qu'un article de la loi du 10 juillet 1791, confère l'exemption du logement des militaires:

Aux veuves, Aux filles vivant seules, Et aux communautés religieuses de femmes.

Les termes de l'article 9 de la loi du 3 juillet 1877 sont tellement embrouillés qu'on a découvert, là, matière à tourner la loi et à l'enfreindre, du moins en partie.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PILS DU GARDE-CHASSE

Ouvrage couronné par le ministère de l'intérieur et par la Société nationale d'encouragement au bien.

(Suite et fin.)

Elle leva sur moi ses beaux yeux qu'elle baissa aussitôt, et balbutia une réponse inintelligible; elle était aussi troublée que je l'étais moi-même.

— Vous voyez bien, dit-elle, que son silence est une réponse; vous l'intimidez et les expressions lui manquent. Laissez-moi donc parler à sa place. Si je ne traduis pas bien ses pensées, si je ne suis pas un bon interprète de la vérité, elle m'y rappellera.

— Vous connaissez assez Constance pour être sûr qu'elle n'est point femme à céder à un caprice et aux entraînements passagers du cœur. Son affection ne pouvait avoir d'autre base que l'estime. Celui qu'elle aime est en effet digne de toute sa

tendresse. Sa loyauté est à toute épreuve; jamais il ne manquera à sa parole, et celle à laquelle il donnera son nom et consacra sa vie, pourra compter sur son dévouement, tant qu'il y aura un souffle dans sa poitrine.

— Et cet homme si parfait l'aime?

— Il l'aime, me répondit Marie, d'une égale affection; avant de la lui dire, il la lui a prouvée par des actes, il l'aime sans restriction, sans réserve, car il est de ceux qui, en se donnant, se donnent tout entiers.

Je l'acceptais avec une irritation mal dissimulée; l'éloge de ce personnage que je détestais sans le connaître me prenait sur les nerfs, et je m'indignais de la dissimulation avec laquelle ce projet s'était formé sous mes yeux et à mon insu.

— Nommez-le donc, dis-je, ce phénix, ce modèle des maris.

Marie me prit par la main et me conduisit devant une glace.

— Regardez-le, dit-elle, il est devant vous.

— Moi, moi, m'écriai-je avec stupéfaction, mais vous savez bien...

— Oui, je sais que vous avez puisé dans les exagérations de votre conscience des scrupules que votre raison condamne, que votre entêtement entretient, et qui ne résisteront pas à la réflexion, car ce n'est pas vous qui êtes en jeu. Vous êtes un mauvais diplomate, Jean, et vous savez bien mal

garder vos secrets. Est-ce que depuis longtemps je n'ai pas lu dans votre cœur? Est-ce que je ne sais pas que l'image de Constance vous suit partout, que vous souffrez de ses souffrances, que vous voudriez écarter toutes les ronces de sa route, et que votre rêve serait de l'entourer d'une atmosphère de félicité qu'aucun nuage ne viendrait obscurcir? C'est là votre vœu, Jean, pourquoi donc vous refuserez-vous à le réaliser?

— Constance, dis-je tout attendri, notre commune amie a dit que si sa bouche trahissait la vérité, vous vous leveriez pour la démentir; n'avez-vous donc rien à me dire?

— Comment supposeriez-vous que celle qui vient de parler ait pu mentir? Dieu m'est témoin que je n'aurais jamais osé vous parler le langage qu'elle vient de tenir en mon nom. Je sais trop quelle distance nous sépare. Je vous dois la vie et je n'ai que mon dévouement à vous offrir. Il vous était acquis depuis longtemps, Jean, et jamais je n'ai pensé qu'il pût obtenir une récompense; je n'ai rien à désavouer de ce qui vient d'être dit sur les sentiments qui s'y mêlent, mais c'est à mon insu que je me suis trahi; j'aurais préféré quitter cette maison où j'ai trouvé la consolation et l'espérance dans la douleur, plutôt que de laisser supposer qu'une folle ambition s'était emparée de moi. M^{me} d'Alboval a cru que je ne pouvais pas être inutile à votre bonheur. S'il en est ainsi,

Jean, disposez de moi, je n'oublierai jamais les obligations que j'accepte envers le meilleur des hommes.

Elle me présenta sa main que je retins longtemps dans les miennes, après l'avoir portée avec ivresse à mes lèvres; je ne me rappelle pas ce que je dis alors; j'avais retrouvé mes vingt ans, ou plutôt je possédais une jeunesse que je n'avais jamais eue.

Pendant que je laissais déborder les sentiments qui remplissaient mon cœur, Marie ouvrit la porte du salon, mon père et Henri entrèrent; je courus à eux.

— Mon père, dis-je, je vous oubliais, pardonnez-moi, j'oubliais que dans tous les actes importants de ma vie, vous avez droit d'être consulté.

Le visage de mon père était épanoui.

— Est-ce que, répondit-il, si je n'avais pas donné d'avance mon adhésion, Marie aurait ourdi la trame dont nous voyons le dénouement? Nous étions tous dans le secret; tous nous désirions ce mariage. Toute la difficulté était de faire entrer dans la combinaison les deux personnes les plus intéressées au succès. Grâce à Dieu, le plan a réussi. Accepte donc ton bonheur, Jean, car tu en es digne.

Habituellement, ceux qui racontent une histoire abandonnent leur héros au moment où celui-ci touche le port, c'est-à-dire quand, après avoir

C'est ainsi que le conseil d'Etat vient de déclarer que l'article qui exemptait les veuves, les filles et les communautés religieuses n'était valable qu'autant que les intéressés se trouvaient être dans la légalité.

On s'est donc prévalu de ce raisonnement grotesque, à savoir que :

Les veuves ou les filles étaient dans la légalité en étant veuves ou en restant filles ; mais que les religieuses n'étaient point, elles, dans la légalité, puisqu'elles vivent en communauté, malgré les décrets du 29 mars.

Le conseil d'Etat a donc informé le ministre de la guerre que l'on pouvait cantonner des troupes dans tous les couvents de religieuses, à la charge de placer de jour et de nuit des factionnaires à toutes les portes de communication.

C'est l'odieuse mêlée à la bêtise la plus éhontée.

LA MISÈRE A PARIS.

Comme contraste aux réjouissances publiques de la fête nationale, la *Vérité*, journal républicain radical, a soulevé dans les lignes suivantes un coin du tableau de la misère à Paris :

« A l'heure où Paris s'enguirlande coquettement, se pare de ses milliers de drapeaux, au moment même où il semble que tous sont heureux, qu'il n'y a pas une note discordante dans cette foule qui se presse, se pousse, se coudoie dans les rues, les places, les carrefours, dans certains quartiers excentriques, pavés eux aussi pourtant, des familles entières meurent de faim, sans travail et sans gîte.

« Le moment où commencent les préparatifs de la fête du 14 juillet était aussi, en effet, l'instant critique où il fallait donner à un propriétaire inexorable la somme due pour un modeste logement que l'on occupe dans sa maison.

« Combien à cet instant, soit que le chômage ait été trop long, soit qu'un malade ait épuisé les maigres ressources du ménage, soit que la mort ait enlevé à la communauté un de ceux qui la faisaient vivre, ne peuvent pas donner l'argent du terme et sont impitoyablement jetés sans ressources dans la rue.

« Dans une seule rue, la rue Vandamme (quatorzième arrondissement), dans une seule maison, ils sont vingt-huit ménages, environ cent vingt personnes mises ainsi sur le pavé.

« La seule excuse qu'on donne, deux jours avant de les expulser, est que l'immeuble allait être démoli.

« Les meubles branlants, les matelas troués montrant leur laine sale, sur lesquels grouillent une légion d'enfants aux vêtements sordides sont là, sur le trottoir, entassés, pêle-mêle, offrant aux passants le plus triste spectacle.

« Nous ne sommes pas ennemis des fêtes, des réjouissances publiques. Les prolétaires obtiennent, grâce à elles, un surcroît de travail, et par conséquent un surcroît de

échappé à toutes les traverses de la vie, il lui est donné de s'abriter dans la paix du foyer.

Rien n'est en effet monotone comme le récit des jours heureux.

Ils se ressemblent tous, comme ces belles campagnes dont aucun accident ne dérange la riante uniformité et qui étalent leur verdure sous un ciel constamment limpide.

Un mot résume tout : mes vœux étaient comblés.

J'avais une femme bien-aimée, un père dont la verte vieillesse se retrempait au spectacle de mon bonheur, des amis dévoués ; si je n'avais pas la richesse, ce que je possédais suffisait amplement à mon ambition, me mettait à l'abri des inquiétudes du lendemain et me permettait même de faire un peu de bien autour de moi.

Si parfois les souvenirs d'un passé coupable et douloureux viennent répandre des nuages sur mon front, la sollicitude affectueuse de ceux qui m'entourent les écarte aussitôt et me rappelle à la reconnaissance envers Dieu qui, après m'avoir justement puni, a prodigué à mon repentir les biens qui font le charme de l'existence.

Au moment où j'écris ces lignes, Marie est là sous la fenêtre dans le jardin, Constance est assise à côté d'elle ; toutes les deux sourient aux enfants qui jouent parmi les fleurs ; Henri et mon père causent quelques pas plus loin.

On m'appelle pour me joindre à eux, j'y cours,

bien-être ; nous regrettons de venir apporter cette note dans le concert de gaietés franches de la population parisienne, mais nous ne pouvons nous empêcher de comparer la joie des uns et la tristesse des autres, de reporter nos yeux tantôt sur le spectacle sombre de ces familles souffrantes, tantôt sur le spectacle, trop gai à côté de celui-ci, des maisons en fête ; d'entendre d'un côté les pleurs des enfants et des femmes, de l'autre les chants des promeneurs, les notes de la musique du bal voisin, et nous nous disons qu'une société où de pareils contrastes sont possibles, où de telles anomalies sont à peine remarquées, est une société où l'on a beaucoup à faire si l'on veut qu'elle ait droit à ce nom de société qui est synonyme de solidarité.

EN AFRIQUE.

Le rapport officiel et détaillé sur les événements de Sfax est encore attendu.

Une dépêche de Tunis, en date du 18, dit que, dans l'engagement de dimanche, devant Sfax, il y a eu 500 indigènes tués.

Les dépêches particulières disent que la lutte devant Sfax a été acharnée et sanglante. Pendant deux heures, les Arabes, au nombre de près de 20,000, se sont battus en désespérés.

On leur avait fait accroire qu'un corps de 45,000 soldats turcs, avec une nombreuse artillerie, était en route de Tripoli, pour leur porter secours.

Les pertes subies par les Arabes ont été énormes : de deux mille à trois mille morts laissés sur le champ de bataille.

Le fusil Gras et la mitraille les ont littéralement décimés. On parle de 40 morts et de 200 blessés de notre côté.

La vérité probablement doit se trouver entre les dires officiels et ceux des dépêches privées.

Tunis, 20 juillet.

Le bruit court ici que les insurgés organiseraient la révolte sur différents points du Sud de la Régence.

Toutefois, on espère que la présence des troupes françaises à Sfax et à la Manouba les tiendront en respect.

M. Roustan, annonçant au Bey la prise de Sfax, a été vivement félicité, de même que notre armée.

Sfax, 20 juillet.

Les insurgés, avant de fuir, ont pillé toutes les maisons européennes et mis le feu aux meules d'alfa. Le nombre de leurs morts est considérable. La ville est jonchée de cadavres.

De nouvelles déprédations des Zélas sont signalées aux environs de Tunis ; de nombreux chameaux et bestiaux sont enlevés ; les femmes arabes sont dépouillées de leurs bijoux.

D'après une dépêche de Tunis à la France, on croit généralement que Gabès et Djerba seront prochainement occupées par les troupes françaises.

Il est aujourd'hui absolument démontré que la force armée pourra seule parvenir à

car c'est aujourd'hui la fête du vieux garde-chasse, et les deux familles vont passer ensemble une de ces bonnes soirées dont on conserve toujours le doux souvenir.

LOUIS COLLAS.

FIN.

L'autre soir, en sortant du théâtre, Guibollard bouscule un mendiant sur le trottoir :

— Faites donc attention ! gémit le pauvre diable, je suis aveugle !

— Comprend-on cela ? s'écrie Guibollard, si ce n'est pas chercher les accidents ! Un aveugle sortir la nuit !

En tournée électorale :
— Voyons, Macho, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour assurer ma réélection ?
— Mon député, faudrait détruire la phylloxera !

Entre jeunes filles :
— Qu'est-ce que j'apprends, ma chère Louise ? Tu avais juré de n'épouser qu'un militaire, et tu viens de te fiancer avec un professeur de chimie !
— Aussi je l'avais refusé ; mais mon père m'a affirmé qu'il va le nommer officier d'académie !

Comme on juge... quelquefois :
Le président, avisant le prévenu :
— Avez-vous déjà été condamné ?
— Non, mon magistrat.
— C'est bien, asseyez-vous, vous allez l'être.

rétablir l'ordre et à assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire de la Régence.

On télégraphie d'Oran, 19 juillet :

« La dépêche de Frenah, annonçant la fuite de Bou-Amena, est controuvée.

« L'agitateur, remontant la ligne des eaux, est actuellement à Sidi-Abderamon, à 50 kilomètres de Frenah.

« Il envoie des éclaireurs de tous côtés, et menace toujours les Harras. Les dissidences entre les fractions arabes, au sujet du partage du butin, sont anciennes et sans conséquences.

« Les espions annoncent que l'accord serait fait entre Siliwann et Bou-Amena. »

Nous lisons dans le *Télégraphe* que le général Sausier vient d'envoyer à Paris un rapport très-développé, qui conclut à l'impossibilité absolue d'entreprendre en ce moment des opérations importantes et décisives dans le sud de la province d'Oran.

Ce n'est que dans le courant d'octobre qu'il sera possible d'agir et de réduire l'insurrection.

Le ministre de la guerre et le gouverneur général de l'Algérie sont décidés pour le moment à ne pas pousser plus au sud l'occupation.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 juillet.

Le marché semble un peu moins ferme qu'hier. On est à 119.35 et 119.30 sur le 5 0/0. L'amortissable ancien est à 86.85 et le nouveau à 83.70. L'Italien est à 90.25. On cote 15.60 sur le Turc.

L'action du Crédit foncier n'a que des fluctuations très-étroites de 1,720 à 1,717.50. On constate plus de vivacité dans les achats du comptant. Les capitaux se portent également sur les diverses obligations de la Société. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est en bonne demande.

Le Crédit lyonnais continue à fléchir à 932.50. A mesure qu'on approche de la souscription publique aux obligations du Crédit maritime de France, les demandes affluent aux guichets de la Société nouvelle. Ce placement ressort à 5.68 0/0.

Le Crédit de France continue à progresser. On est à 717.50. Ce mouvement tend à se développer et il prendrait des proportions très-larges si les circonstances générales s'amélioraient. Ce titre attire vivement l'attention des capitaux.

La Banque nationale est à 750 ; la souscription aux obligations de 100 fr. du Crédit foncier maritime s'annonce comme un brillant succès.

Le Crédit général français se traite à 807.50. Ce titre est en marche ascendante. La Société offre des actions d'une entreprise qui paraît appelée à un grand avenir : c'est la Compagnie de la Navigation du Havre à Paris et à Lyon. La souscription s'annonce comme un succès.

On demande à 610 les actions de la Banque de Prêts à l'industrie.

Nord, 1,995 ; Orléans, 1,363.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Enfin, la pluie est venue nous visiter. Hier soir elle a fait une première apparition pendant une demi-heure environ, et le ciel est resté couvert toute la nuit. Ce matin, vers 4 heures, une averse est tombée, et depuis lors la pluie a continué jusqu'à 11 heures.

Le vent est revenu au nord, le baromètre se tient à 760.

Le thermomètre n'est plus qu'à 22 degrés, et tout le monde respire à l'aise. Nous devons nous féliciter de ce changement de température sans orage.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur.

Directeur : M. MEYER.

Concert du Dimanche 24 juillet 1881, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. *Trebizonde*, marche..... TILLIARD.
2. *Fra-Diavolo*, fantaisie..... AUER.
3. *La Villageoise*, polka..... X.
4. *Aurelia*, ouverture..... X.
5. *La Marche des Drapeaux*..... SELLENICK.

PASSAGE DE TROUPES A SAUMUR.

Le 77^e régiment d'infanterie, allant d'Angers au camp du Ruchard, passera à Saumur, en deux colonnes, mardi 26 et mercredi 27 juillet, savoir :

Mardi 26, le dépôt et le 4^e bataillon ;
Mercredi 27, l'état-major et les autres bataillons.

En tout : 42 officiers, 932 hommes et 7 chevaux. — Seront logés quartier des Ponts.

Le 77^e de ligne, revenant du camp, pas-

sera de nouveau à Saumur les mercredi et jeudi 11 août. — Logera quartier-Sau-

Un phénomène astronomique fort rare est en ce moment visible pour tout le monde. Après minuit, ou pour mieux dire de deux heures du matin au lever du soleil, les quatre planètes : Saturne, Mars, Jupiter et Vénus, se trouvent réunies sur une même ligne, dans la même région du ciel. De plus, la lune passe ces deux nuits-ci dans la même constellation zodiacale. C'est la conjonction de planètes extrêmement rare.

La comète, toujours de quatrième grandeur, se trouve en ce moment juste sur la ligne même des deux dernières étoiles du chariot à la polaire. Elle est aujourd'hui à trente-six millions de lieues du soleil et à vingt-neuf millions de lieues de la terre. Nos petits-fils ne la verront que dans cent ans.

On a constaté que l'oïdium, qui avait exercé tant de ravages les années précédentes dans certaines contrées, ne s'est pas montré jusqu'à présent.

Est-ce l'effet de la comète ? Ces braves comètes seraient donc bonnes à quelque chose !

La température exceptionnelle que nous venons de subir a occasionné de nombreux accidents.

En Maine-et-Loire et dans la Loire-Inférieure, des cas de mort par suite d'insolation ont été constatés.

Dans les environs de Tours, deux personnes ont été trouvées mortes dans les champs.

A Seully, la femme Bodin est tombée morte dans un champ voisin de sa demeure.

Au Mans, samedi soir, le sieur Fournier, porteur de pain, a été frappé d'une insolation dans la rue Mont-Barbet. Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués par M. le docteur Bourdy, il a succombé une heure après.

Sur la route d'Alençon, un paysan, qui avait amené un chargement de foin, s'est également trouvé indisposé par suite de la chaleur. Il a fallu le reconduire chez lui.

Le 15 juillet, une petite fille, qui se trouvait avec sa nourrice dans le train qui part de Montparnasse à 5 heures 50, est morte entre Nogent et le Theil par suite de l'extrême chaleur qui régnait dans le wagon.

Dimanche, à Paris, on a constaté plusieurs cas d'insolation qui ont entraîné la mort.

On signale à la *Bourgogne*, d'Auxerre, deux cas d'insolation.

Un gendarme de Ligny-le-Châtel a été frappé d'insolation jeudi dernier sur les neuf heures du matin en allant à la correspondance de Villeneuve-Saint-Saives. Quelques heures après, il avait rendu le dernier soupir.

Le garde-champêtre de Chemilly, près Seignelay, a été trouvé vendredi mort dans les champs par des cultivateurs qui allaient à leurs travaux de la moisson. Cet homme avait été frappé d'insolation la veille, et son corps était noir comme du charbon quand on l'a transporté à son domicile.

GENNES.

Vendredi dernier, vers 10 heures du matin, le sieur X..., ouvrier sabotier à Gennes, se baignait dans la Loire, sous le pont suspendu, dans un endroit où l'eau est très-profonde et le courant très-rapide.

Quoiqu'il sût un peu nager, il ne tarda pas à être entraîné et il avait déjà disparu trois fois sous l'eau, lorsque le sieur Beaujon, Théodule, marinier, qui se trouvait dans des bateaux non loin de là, l'aperçut.

Celui-ci n'hésita pas à se porter à son secours et fut assez heureux, après de courageux efforts, pour le ramener au bord.

X... était déjà évanoui ; quelques secondes de plus et l'asphyxie était complète. Les soins de Beaujon le rappelaient à la vie.

Tous les sauveteurs ne peuvent malheureusement être récompensés, mais il est juste que le courage et le dévouement du sieur Beaujon soient au moins signalés à la reconnaissance publique. (Patriote.)

LONGUÉ.

On écrit de Longué à l'*Union de l'Ouest* : « Dans un article intitulé On demande un

maire, vous avez dépeint la situation de Longué, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire). On a tout lieu de s'étonner, sans doute, que sous la République, qu'on nous avait donné si complaisamment comme le type d'un gouvernement sans défaut, une commune de l'importance de Longué reste pendant quatre ans sans autorité responsable et par conséquent sans direction. Vous avez raconté les soucis légitimes de futurs époux, au lendemain du 13 juin, cherchant de tous côtés quelqu'un revêtu de pouvoirs pour les marier. Ces pauvres gens, après avoir télégraphié à Baugé, fait une démarche auprès de M. le sous-préfet, avaient décidé M. Lebouc, fermier distant de plus de 3 kilomètres de Longué, à leur rendre ce service.

Ce même M. Lebouc, deuxième inscrit au tableau, avait consenti à représenter l'autorité à Longué, jusqu'au 14 juillet inclusivement. Il s'en est acquitté de son mieux, il a ceint l'écharpe tricolore, on ne sait trop à quel titre; mais peu importe. A Longué, on ne peut être difficile. Ce brave fermier, en compagnie de cinq conseillers municipaux (lisez bien 5 sur 23), a passé la revue des pompiers; il a constaté que tout était bien. Il a entendu une ode à la patrie, chantée par les enfants de l'instituteur laïque. Malheureusement, ce 14 juillet tombait un jeudi, jour de marché à Longué, et la revue se passait au champ-de-soire. Malgré les efforts des gendarmes, les cris peu harmonieux des petits cochons qu'on voulait éloigner, ont empêché de goûter ce chant qui ne brillait pas, dit-on, par la justesse, et, comme personne n'applaudissait, un âne voisin de la scène s'est chargé de remplir l'office de claqueur par des braiements fortement accentués. C'est le côté plaisant, qui a égayé les spectateurs; mais ce n'est pas là le plus important.

M. Lebouc, dont on semblait faire un bon émissaire, s'est lassé de ce rôle peu agréable, et voilà Longué de nouveau sans représentant. De futurs époux sont encore en peine de savoir par qui et quand ils pourront être mariés. Au 14 juin, monsieur le sous-préfet, mis en demeure de dire ce qu'il y avait à faire, avait autorisé les futurs conjoints à s'adresser au deuxième et au troisième conseiller municipal, et, en cas de refus de leur part, il avait engagé les réclamants à faire une sommation; mais cette sommation, à qui l'adresser? Est-ce au conseil municipal collectif, ou bien successivement aux 23 conseillers municipaux? La loi a-t-elle prévu ce cas? Dans tous les cas, d'où vient donc cette situation exceptionnelle?

L'état des finances de la commune n'est pas rassurant, paraît-il; des dettes nombreuses et criardes ne peuvent être acquittées, l'argent manque, le budget de 1881 est fort incomplet, celui de 1882 est, comme tant d'autres budgets, un trompe-l'œil. Comment trouver un maire dans ces conditions? Qui aura le courage d'atténuer cette responsabilité, avec la perspective d'être le très-humble serviteur de l'administration supérieure? Pour une commune, on se dévoue; mais pour un gouvernement qui fait des maires des agents du pouvoir, on hésite ou l'on refuse.

A Longué, on a beau convoquer les conseillers municipaux et les plus imposés; ni les uns ni les autres ne se présentent; après trois convocations restées sans résultat, à l'occasion du 14 juillet, les membres présents se sont décidés à retrancher 200 fr. au comice agricole, pour fêter plus copieusement cette date du 14 juillet que, dans votre estimable journal, vous avez qualifiée, preuves en mains, de fête de pillage, de parjure et d'assassinat. Quelques ardeurs de Longué ont bien essayé de recueillir des offrandes, mais la manière dont plusieurs ont été reçus dans nombre de maisons, leur ôteront peut-être l'envie de recommencer.

Quoi qu'il en soit, Longué est et demeure sans maire. C'est à ne plus songer à se marier; et le gouvernement sous ce rapport est vraiment coupable de lésa-société.

POITIERS.

M. Goury, propriétaire du café de Castille, intente à la Ville un procès à la suite de l'émeute du 14 juillet.

M. Mousset soutiendra le procès devant le tribunal.

L'Accusé, l'organe officieux des émeutiers qui ont insulté les consommateurs et brisé

les glaces du café de Castille, dit que c'est grâce à l'attitude de M. le commissaire central que le café a été préservé d'une destruction totale; mais qu'il a eu le tort de ne pas foutrer au violon les jeunes « conspirateurs » à margerites blanches qui avaient obstrué la voie publique.

C'est une invite aux amis de la feuille républicaine d'avoir à mieux faire la prochaine fois.

A la première occasion, dit le *Journal de la Vienne*, les émeutiers de Poitiers se le tiendront pour dit: ils démoliront le café, voire même la maison, et assommeront tous les consommateurs.

A moins cependant que ces citoyens ne soient repoussés avec perte par les honnêtes gens, ce qui pourrait bien leur arriver.

NANTES.

Nous lisons dans l'*Espérance du Peuple*:

« Mardi, à la caserne de la Mitrie, occupée par le 25^e dragons, pendant que des cavaliers étaient occupés au tir à tube dans une des cours du quartier, une boîte de cartouches, posée à terre et exposée au soleil, a fait explosion.

Deux soldats, qui se trouvaient tout près de cette boîte, ont été atteints au visage et horriblement brûlés. Ils ont été conduits à l'hôpital dans un état alarmant. »

Il est bruit que M. Herbette, préfet de la Loire-Inférieure, remplacerait M. Camescasse (nommé préfet de police) à la direction de l'administration communale.

LAVAL.

La gendarmerie continue à rechercher activement Jallier, dont nous avons annoncé l'évasion.

Il paraît assez difficile à atteindre par suite de l'élasticité de ses jambes et des difficultés de terrain.

Voici, du reste, son signalement envoyé à toutes les autorités:

Agé de 40 ans, taille 1^m 64, cheveux et sourcils châtrés, front large, yeux roux, nez moyen, bouche moyenne, menton à fossette, visage oval.

Lorsqu'il est parti, il était fraîchement rasé, mais en laissant pousser sa barbe il l'aura très-épaisse.

Si nous nous en rapportons aux racontars, il serait allé, le matin de son évasion, dans un champ près de la Grignonnière, commune de Grenoux, où il avait caché de l'argent dont il se serait emparé.

Il aurait dirigé ses pas vers la forêt de Saint-Berthevin, où l'on suit actuellement sa piste.

AMBOISE.

La fête du 14 juillet a été le prétexte de scènes scandaleuses aux environs d'Amboise. A l'assemblée du Bout-des-Ponts, les ouvriers des usines de la ville se sont réunis aux abords de l'église, ont braqué deux canons à dix pas de l'entrée et ont tiré sans relâche pendant la durée de l'office, qui n'a pu être continué. Les enfants criaient de peur, les femmes pleuraient.

L'indignation était dans tous les cœurs.

On a fermé l'église, et les fidèles ont dû défilier devant les bandes avinées qui, ayant à leur tête un conseiller municipal, cernaient l'église et insultaient les femmes qui en sortaient. Nous livrons ces infamies à l'indignation des honnêtes gens.

(*Journal d'Indre-et-Loire.*)

Un déplorable accident est arrivé le 15 juillet à Pithiviers (Loiret).

M. Petit, receveur de rentes à Pithiviers, était allé, en compagnie de son fils, Marcel, âgé de treize ans, et de ses deux filles, Laurence, âgée de quatorze ans, et Camille, âgée de sept ans, faire une promenade dans le parc de M. Lejeune de Bellecourt. Il demanda au jardinier la barque dont il s'était servi déjà plusieurs fois, y fit monter ses enfants, et entreprit une excursion sur la rivière de l'Éuf, dont le niveau n'est jamais bien élevé.

Dix minutes après, l'eau entrant un peu dans la barque, M. Petit voulut aborder; s'étant rapproché du rivage, il essaya de sauter sur le talus; mais l'impulsion qu'il donna à la barque la fit chavirer.

Il tomba à l'eau, avec son fils, à un endroit où l'on avait pied heureusement; mais les deux jeunes filles roulèrent dans un trou

profond de trois mètres environ. Aux cris poussés par le jeune Marcel, le jardinier accourut, et, aidé de diverses personnes, organisa les secours.

Le pauvre père fut retiré à moitié évanoui; le jeune garçon également; mais il fallut trois quarts d'heure pour retrouver les cadavres inanimés des deux filles.

L'asphyxie était complète.

Nous renonçons à peindre la douleur d'une famille honorable, si cruellement éprouvée.

Variétés.

Les étés chauds.

Sous ce titre, le *National* a publié l'étude suivante qui est de saison:

On sait peu de choses des étés des deux derniers siècles. Dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences en 1804, Dominique Cassini a signalé comme des étés très-chauds ceux de 1684, 1686, 1691, 1699, 1701, 1704, 1712, 1726, 1727, 1781, mais sans donner aucun détail.

C'est en 1793 qu'on trouve le premier été terrible sur lequel on possède des renseignements. Jamais peut-être la chaleur n'atteignit, en France, une intensité semblable. Le printemps avait été froid, et on avait été forcé, en juin, de faire du feu dans les appartements. Dès le 4 juillet, l'air commença à s'échauffer, et le 8 le thermomètre marquait 38 degrés à l'ombre.

Cette chaleur si forte, dit un contemporain, succédant à un froid continu, à une sécheresse prolongée, produisit des effets désastreux. Dans les jardins et dans les champs, les légumes furent grillés; les fruits séchaient sur les arbres; les meubles et les boiseries craquaient; les meubles se déjetaient; la viande fraîche se corrompait immédiatement; la volaille et les bestiaux paraissaient accablés. Les vents dominants furent le nord-est. Ce n'est que le 17 juillet qu'un orage violent accompagné de grêle mit fin à ces chaleurs excessives.

En 1819, l'été, modéré en Europe, fut meurtrier en Asie-Mineure. A Bagdad, les thermomètres placés dans les endroits les plus froids des maisons s'élevèrent à la hauteur inouïe de 120 degrés; à minuit, ils marquaient encore 108 degrés en plein air. Une forte pluie qui survint se changea, en touchant le sol, en une sorte d'immense bain de vapeur, qui causa la mort de plusieurs personnes par suffocation et fit périr des caravanes entières sur les routes.

L'été de 1822 se fit remarquer par une continuité ininterrompue. Chose curieuse en cette année, comme dans l'année présente, les champs, surtout en Alsace et en Lorraine, furent désolés par les mulots et les campagnols. On en prit plus de deux millions en quinze jours dans les environs de Strasbourg. Il semblerait résulter de ces coïncidences que l'abondance des mulots au printemps est un indice de fortes chaleurs pour l'été. Cette année 1822 fut tellement précoce que le 28 juin on vendait de la farine nouvelle au marché de Melun.

Un autre été tristement célèbre fut celui de 1832, où la chaleur, régnant sans répit, contribua à développer le fléau du choléra qui venait de fondre sur la France dans les premiers jours de mars et qui fit, rien qu'à Paris, 48,400 victimes.

Parmi les étés à la fois chauds et heureux, il ne faut pas oublier l'été de 1811, célèbre par sa comète et par son vin et auquel l'été de 1881 ressemble déjà par un côté, ce qui permet d'espérer que la ressemblance sera complète.

On cite parmi les étés les plus secs celui de 1842, où il ne tomba que 65^{mm} d'eau, c'est-à-dire 107^{mm} de moins que durant les étés moyens.

Faits divers.

Résurrection de la guitare. — Après avoir eu une vogue immense, la guitare qui charmait encore nos pères et pour laquelle Paganini et Weber ne dédaignèrent pas de composer des pièces originales, est aujourd'hui entièrement démodée. Mais, il y a quatre ans, à Leipzig, un des centres du culte musical en Allemagne, il s'est fondé une société dont le but n'est autre que la réhabilitation de cet instrument.

Dans une circulaire lancée, ces jours-ci,

à ce propos, le comité, après avoir exposé les modifications apportées par la Société à la guitare pour lui donner plus de sonorité et un plus grand nombre de notes, fait un historique intéressant de cet instrument, connu déjà des Egyptiens et des Grecs, mais qui ne fut réellement introduit en Europe que par les Arabes; ils en apportèrent d'abord en Espagne, où il est encore populaire.

Cependant, lors de la chute de la domination musulmane, les rois chrétiens de la péninsule ibérique voulurent interdire la guitare comme étant un souvenir de l'invasion étrangère; n'y réussissant pas, ils en firent du moins modifier la forme: le fond de l'instrument devint plat, tandis qu'il était oviforme auparavant. Au seizième siècle, les Espagnols répandirent le goût de la guitare en Italie et en France, et au siècle suivant nous voyons apparaître à la cour de Louis XIV un guitariste du roi, Robert de Visée.

CONSEILS ET RECETTES.

La cellulose. — Nous ne saurions trop tenir en garde les parents et les enfants, tous les acheteurs en un mot, contre une substance nouvelle, appelée cellulose, avec laquelle on fabrique une foule de menus objets de fantaisie ou de toilette et que l'on vend à prix réduits, dans les bazars, sous formes de petits peignes à retenir les cheveux, de bracelets d'enfants, bleus, blancs, rouges ou verts. Cette matière fabriquée, dit-on, avec du papier comprimé et mélangé avec des huiles minérales, telle que le pétrole, par exemple, à peine mis en contact avec la flamme d'une simple allumette, s'embrase avec une rapidité foudroyante. Avis aux imprudents.

Enlèvement des taches d'encre sur les étoffes de couleur. — Si les taches sont récentes, laver à l'eau, savonner, mouiller avec une solution d'acide sulfurique ou chlorhydrique très-étendue; si elles sont anciennes, la solution doit être plus forte.

On les enlève aussi avec une dissolution de sel d'oseille, que l'on fait bouillir avec du chlorure d'étain.

Dans tous les cas, ces moyens exigent de grandes précautions. Il est important de ne pas détruire la couleur en même temps que la tache. Ce résultat pourrait se produire si, après le traitement, le tissu conservait dans sa texture la moindre trace de substances corrosives employées. Celles-ci doivent donc être rigoureusement épuisées, et elles ne peuvent l'être que par des rinçages exécutés avec des soins particuliers.

Malgré tout, on peut avoir à craindre, lorsque surtout les teintures sont fragiles, d'avoir laissé quelques traces d'acide; on y remédie alors, en faisant les derniers rinçages avec une eau dans laquelle on a versé une petite quantité d'ammoniaque (alcali volatil); la solution alcaline neutralise les effets de la solution acidulée.

(*Journal des Campagnes.*)

PARTS DE FONDATEURS

DE LA

BANQUE NATIONALE

Société anonyme

Capital: Trente millions de francs

11, RUE LE PELETIER, 11

PARIS

DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Exercice 1879..... 20 francs.

(Exercice de cinq mois seulement)

Exercice 1880..... 20 francs.

Sommes portées aux RÉSERVES et AMORTISSEMENTS

pour l'exercice 1880:

5,562,857 francs, représentant 46 fr. 50 par Part.

Cours actuels: 300 fr. environ.

MM. A. LAN et C^o, banquiers à Saumur, 18, rue

Beaurepaire,

Envoient gratuitement tous documents.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

